Formation en présentiel

Evacuation des locaux

Code formation INC-EVAC maj 29/04/21

PUBLIC

Tout le personnel de l'établissement

Pré-requis	*Durée*	*Effectif par session*
Aucun	***2 Heures***	***6 mini 12 max***

OBJECTIFS

Savoir agir lors d'un départ de feu et donner les consignes d'évacuation

COMPETENCES VISEES

Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer tout le personnel.
Savoir répartir et connaître les missions, les techniques, les consignes d'évacuation.

CONTENU

- Présentation formateur/stagiaire
- Attente des stagiaires

Théorie

- connaître les causes les plus fréquentes des incendies
- Comment prévenir les risques
- Mise en place de l'alarme et de l'alerte
- Plan d'évacuation
- Balisage par rapport à l'évacuation
- Détermination des chargés, serre-files, guides par zone, étage, atelier, etc…
- Missions respectives et spécifiques de chacun
- Alarme, alerte mise hors de danger du personnel
- Technique d'évacuation générale et en particulier votre établissement
- Reconnaissance de l'itinéraire
- Signalisation et balisage
- Point de rassemblement

Pratique

- Visite de l'établissement avec le responsable de la sécurité
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements
- Quelques scénarios seront mis en place pour apprécier la réaction des chargés d'évacuation, guides et serre-files.
- Bilan de la formation/questions diverses

METHODES ET MOYENS MOBILISES

Méthode : exposés interarctifs, mises en situation, jeux de rôles
Moyens : Vidéoprojecteur, paperboards, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation
Support pédagogique remis à chaque participant.

EURL Adultes Conseils Formations 8 rue des romarins 30300 Jonquières St Vincent
SIRET 814 533 188 00011- NAF 8559A - DA 91-30-03867-30
06 66 09 23 54 – contact@acfo.fr- www.acfo.fr

REGLEMENTATION

Code du travail L231-3-1 Faire connaître les consignes de sécurité incendie et d'évacuation de l'établissement, enseigner à réagir en équipe face à un début d'incendie et s'organiser en équipe pour réaliser, en toute sécurité l'évacuation d'un bâtiment.
Les articles L4121-1* et L4141-2* du Code du Travail fixent les obligations du chef d'établissement en matière de sécurité et de protection des employés, d'une part, ainsi qu'en matière de formation pratique et appropriée à la sécurité au travail.

MODALITES DE SUIVI

Chaque participant signera une feuille d'émargement, ainsi que le formateur.
Délivrance d'une attestation de formation.
Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.
Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

EVALUATION ET VALIDATION

Evaluation par QCM sur les connaissances de l'apprenant.
Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

NOTRE INTERVENANT

Formateur expérimenté en risque incendie et en prévention des risques professionnels. Formateur possédant une solide expérience dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue.

INFORMATIONS

Contact
Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone
Au 06 66 09 23 54.

Délai accès
Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.
L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyéeau participant.

Tarif
A partir de 480 € selon la taille du groupe

Accessibilité
En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.

EURL Adultes Conseils Formations 8 rue des romarins 30300 Jonquières St Vincent
SIRET 814 533 188 00011- NAF 8559A - DA 91-30-03867-30
06 66 09 23 54 – contact@acfo.fr- www.acfo.fr